



STM77

Villaroche, le 21 février 2017

Safran Aircraft Engines Villaroche

LA CFDT REPRENDRAIT LES NEGOCIATIONS NAO 2017 ET ATTEND DES AMELIORATIONS le 22 février

La CFDT refuse les négociations verrouillées!

La coordination CFDT avait décidé dès les premières propositions salariales, de **refuser de négocier sur des bases inférieures à l'année dernière**, dans le contexte inflationniste actuel.

Une lettre (voir notre dernier tract) avait été envoyée dans ce sens à la direction de SAFRAN HOLDING lui demandant de relâcher le cadrage imposé aux négociateurs.

La CFDT a depuis été reçue par la DG de SAFRAN. Les réponses faites à nos coordinateurs nous laissent envisager un cadrage initial moins contraint pour ces NAO 2017. Nous verrons ce que ces propos donnent en pratique à SAFRAN AIRCRAFT ENGINES... C'est donc dans ce contexte que nous avons décidé de reprendre les négociations afin d'améliorer substantiellement les propositions initiales.

La CFDT entend finaliser un accord supérieur à 2016.

Des **AG** qui doivent couvrir l'inflation et des **AI** qui doivent assurer une progression de carrière, les revendications annexes que la CFDT propose et défend doivent également être entendues.

Non cadres	Cadres et niveaux 6
Obtention d'un talon d'AG qui produise une mesure décente pour les salaires les plus modestes	Rattrapage des mesures jeunes 2013 et 2014
Poursuivre la revalorisation de la prime d'équipe	2,5% de rattrapage pour celles et ceux qui sont passés au forfait jour
La possibilité de placer la prime d'équipe au CET	

Mesures pour toutes et tous

Ramener les AI au 1er janvier pour supprimer l'effet report qui plombe les pourcentages (application des mesures en cours d'année). Ca ne coûterait qu'une seule fois. Le chemin a été entamé l'an dernier et la direction s'était engagée à le poursuivre

Faire accéder tous les salariés à "l'article 83" (Nous reviendrons plus en détail dans un prochain tract, sur ce dispositif de retraite supplémentaire, qui ne touche à l'heure actuelle que les salariés cadres)

Une garantie pluriannuelle cadres et non-cadres, comme nous l'avons obtenue ces dernières années. Elle était l'an dernier, garante d'un maintien global de 3% d'AG et AI confondues sur 3 ans

Poursuivre **l'augmentation du prix du point**

Reconduire le principe des **13ème mois plancher et les revaloriser**

La liste n'est pas exhaustive et d'autres pistes faisant partie de nos fondamentaux pourront être défendues par la CFDT au fil de ces négociations